

Compte-rendu du Conseil de l'UFR

Des Sciences de Santé

Jeudi 4 Avril 2024

Présents : Marc MAYNADIÉ, Christine BOCCANFUSO, Florence BOUYER, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Laurence DUVILLARD, David ERIMUND, Mathis FOURCHE, Philippe GUERIT, Cyprien GUILLOT, Jean-Marie HEYDEL, Caroline HOUTMANN, Agnès JACQUIN, Eric LESNIEWSKA, Franck MENETRIER, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Pierre VANDERMAESEN, Catherine VERGELY,

Via teams : Anaïs BORDILLOT, Marjolaine GEORGES, David GUILLER, Marie-Catherine MORGANT, Maxime SAMSON, Françoise TENENBAUM, Maéva WENDREMAIRE

Excusés : Guillaume BELTRAMO, Anaïs CARNET, Amandine CHIRADE, Vanessa COTTET, Yamina KROUK, Céline LAURENT, Alexandre MELOUX

Absents : Victorin AHOSSI, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Dimitri CHESNEAU, Valentin DERANGERE, Géraud DUCOIN, Philippe FAGNONI, Romane LARIVE, Lucie PORTERET, Thomas MOUILLOT, Maxence ROUILLAT, Alexia ROULAND, Angela STRATAN, Claire TINEL,

Procuration : Amandine CHIRADE à David ERIMUND

Rappel de l'Ordre du jour

- I- **Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 13.03.2024**
- II- **Informations générales/Textes**
- III- **Finances**
- IV- **Scolarité :**
 - Odontologie : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 21.04.2024**
 - Médecine : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 06.03.2024**
 - Pharmacie : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 08.03.2024**
- V- **Questions des étudiants**
- VI- **Questions diverses**

La séance en présentiel en salle R01 et en visioconférence par Teams est ouverte à 17 h 00 par le Professeur MAYNADIÉ, Doyen de l'UFR Santé.

Le Doyen souhaite débiter ce conseil en rendant hommage à Madame CARLI qui nous a quitté à la fin du mois de Mars.

Madame CARLI a fait toute sa carrière médicale à l'UFR de Médecine et au CHU de Dijon où elle a dirigé le service d'Hématologie Biologique de 1988 à 2005. Elle a fondé en 1980 le premier registre spécialisé en Hématologie maligne dans le monde. Elle avait ainsi acquis au sein de la communauté hématologique une place particulière en tant qu'initiatrice de nombreux projets d'épidémiologie en population. Très impliquée, ses qualités lui ont valu d'être élevée à la dignité de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques et dans celui de la Légion d'Honneur.

L'assemblée réalise une minute de silence à sa mémoire.

Le Doyen reprend le fil de l'ordre du jour :

I. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 13.03.2024

M. Erimund souhaite prendre la parole pour aborder le paragraphe concernant les ECOS : 2 modifications doivent être prises en compte : les plages horaires correctes sont de 7 h 45 à 19 h 30 et le nombre de circuits à organiser pour 2025 sera de 6. Avec ces corrections le Doyen demande à l'assemblée s'il y a d'autres commentaires, dans la négative, le compte-rendu est validé à l'unanimité (cf annexe).

II. Informations générales / textes officiels

Informations générales :

• Le **renouvellement des conseils centraux de notre université** a connu un premier aboutissement. Après les élections des 30 et 31 janvier, le conseil d'administration est maintenant installé.

Le Président élu reste M. Vincent THOMAS.

Le conseil d'administration a ensuite élu **Stéphane Tizio** vice-président du conseil d'administration, et a désigné l'équipe de vice-présidentes et vice-présidents suivante :

- **Cédric Demonceaux**, vice-président aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie
- **Laurent Gautier**, vice-président à la valorisation de la recherche
- **Fabrice Hervé**, vice-président au budget, aux finances et au pilotage

- **Nadine Millot**, vice-présidente à la recherche, que j'ai par ailleurs nommé par arrêté présidente du Conseil académique
- **Philippe Perrot**, vice-président au patrimoine et à la stratégie des campus territoriaux
- **Alexis de Rougemont**, vice-président à la stratégie du numérique, à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle
- **Maxence Roulliat**, vice-président à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant
- **Sandrine Rousseaux**, vice-présidente à la formation (licences et masters)
- **Edith Sales-Wuillemin**, vice-présidente à la qualité de vie au travail
- **Tadeusz Sliwa**, vice-président aux politiques culturelles
- **Stéphane Tizio**, vice-président aux ressources humaines et au dialogue social
- **Vanessa Vaizant**, vice-présidente au handicap, à l'inclusion et aux solidarités
- **François Weckerlé**, vice-président au développement durable, à la responsabilité sociétale et environnementale
- **Grégory Wegmann**, vice-président à la politique européenne et internationale.

• Conférences Etats Généraux Formation Recherche Médicale EGFRM :

Tous les deux ans ont lieu ces conférences. Cette année elles se dérouleront les 7 & 8 Novembre 2024 à Paris. Nous avons reçu un préprogramme des sessions détaillées comme suit :

Conférences plénières :

- C1- Les assises HU, un an plus tard : revoyons les promesses. Benoit Veber
- C2- Le soignant face au patient en fin de vie. Jean-François Delfraissy
- C3- L'engagement, source d'épanouissement et de bonheur personnel. Cynthia Fleury
- C4- Comment enseigner la médecine intégrative ? Fabrice Berna

Séminaires :

- S1- L'accès aux études de santé
- S2- Environnement, climat, santé
- S3- L'Étudiant dans la Faculté de Médecine
- S4- Recherche 1 : les programmes de recherche
- S5- Le patient partenaire
- S6- Et si on parlait politique ?
- S7- Recherche 2 : La recherche de demain dans nos universités

Ateliers :

- Le DFGSM2 permet-il de tenir compte de la diversité des arrivants ?
- Place des cursus master dans les études de santé
- Passerelliens en difficulté
- L'IA conversationnelle
- Répondre aux appels d'offres européens
- Place des sciences infirmières dans les projets de recherche
- Remédiation face aux étudiants en difficulté

- Les services de santé des Universités
- IA et raisonnement clinique
- Place de l'échographie portable dans la formation des étudiants
- Réalité augmentée : sa place en formation
- Bien construire un TCS
- ECOS Academy
- Méthodologie des ECOS formatifs
- EDN, ECOS, points de parcours : première évaluation docimologique
- EDN, ECOS, points de parcours : impact de la réforme sur le niveau des DES
- Comment améliorer une station d'ECOS ?
- Fake news en santé
- Comment vont les enseignants ?
- Comment gérer les biais cognitifs ?
- Points de parcours : quel avenir ?
- La R2C doit-elle faire évoluer les modalités d'évaluation dans les UFR ?
- Faut-il évaluer l'aptitude lors du choix de filière des DES ?
- Protection juridique des contenus pédagogiques
- La quatrième année du DESMG
- SSA : comment former les étudiants à la promotion de la santé ?
- Bilan du CESP
- Améliorer l'attractivité des études de pharmacie
- Odontologie (thèmes à définir)
- Maïeutique, des études en 6 ans
- R3 C : passages entre les phases, temps de travail, place de la simulation, droit au remords
- La formation des CCA/AHU
- Quel parcours pour le médecin étranger en formation ?

Si vous êtes intéressés par des thématiques n'hésitez pas à faire remonter l'information, d'ores et déjà 15 places sont réservées. Adressez-vous au secrétariat (secretariat.doyen.medecine@u-bourgogne.fr).

Madame BOUYER pose la question concernant la conférence de l'avenir de la PASS/LAS et des oraux ? le Doyen répond qu'il n'y aura de changements fondamentaux, un premier groupe de travail s'est réuni, la notion des grands admis est conservée, une homogénéisation du nombre de questions et des items aura lieu et la question du projet professionnel est abandonnée.

• **PRODEV CAMPUS : CAMPUS SANS TABAC :**

Autre sujet présenté : promouvoir et développer son campus sans tabac. Nous sommes sollicités pour participer à ce programme.

Un guide existe, il faut faire un dossier de candidature et le budget alloué à ce programme est de 150 000 €.

Le Doyen propose de nommer un chef de projet et a sollicité le service addictologie pour la mise en place à l'UFR.

M. TROJAK a accepté la mission en collaboration avec M. BONNIAUD.
(cf présentation en annexe).

• **Formation des cadets de santé :**

Cette formation des cadets de santé s'adresse aux étudiants en médecine, en odontologie et très prochainement en pharmacie. L'armée souhaite enrichir son pool de réservistes dans le corps de santé et donc former ce qu'on appelle les cadets de santé.

Ces étudiants suivent une formation spécifique au cours de leurs études de santé, au second cycle et peut également être continué au troisième cycle.

C'est une UE spécifique Santé en milieu militaire. 5 semaines temps plein ou 11 semaines mi-temps. Le projet pédagogique et les modalités de contrôle des compétences sont définis avec un médecin de l'AM (MSU). Une convention de stage est établie CHU/Faculté/CMA/AM.

Les stages sont réalisés en antenne médicale principalement sur Besançon.

Les Responsables de ce projet sont S. BOUVIER et A. DE ROUGEMONT
(cf présentation en annexe)

Le Doyen termine le point « informations générales » par la lecture de deux arrêtés :

Décrets, arrêtés, circulaires :

Décret n° 2024-258 du 22 mars 2024 relatif à la certification périodique des professionnels de certains professionnels de santé NOR : TSSH2309542D

Qui précise notamment les exonérations partielles, les modalités de détermination et les conditions minimales de réalisation des actions de développement professionnel continu et certification périodique.

Conformément à l'article L.4022-3 de l'article 1, ce texte concerne les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes et pédicures-podologues.

JORF n°0071 du 24 mars 2024 – Texte n° 7

Nomination et affectation :

Arrêté du 13 mars 2024 portant nomination au cabinet du ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention NOR : TSSC2407084A

Art. 1^{er} : - M. **Pierre WOLKENSTEIN** est nommé conseiller médical, enseignement supérieur et recherche au cabinet du ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, à compter du 18 mars 2024.

Art. 2 : - le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Le Doyen donne ensuite la parole à Mme BOCCANFUSO pour présenter la partie finances :

III. FINANCES

3 points étaient inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. Convention de formation et de reversement entre l'Association « Coccinelle » et le département Universitaire de Maïeutique

Dans le cadre de la formation sage-femme, deux intervenantes de l'association interviendront dans le cadre du dépistage et la prise en charge des violences faites aux femmes.

Soit un total de 6h équivalent TD (6 x 61,23€)

2. Avenant à la convention pour le transport de pièces anatomiques d'origines humaine et la gestion de corps

Prolongation de la convention initiale au 31/03/2024

Pas d'impact financier

3. Avenant N°1 à la convention cadre de partenariat relative à l'organisation, des formations avec l'UB conduisant à la délivrance du diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute et à la reconnaissance au grade de master

L'avenant modifie l'article 3.2 de la convention relative aux normes d'enseignements universitaires : le droit de la santé est intégré dans les domaines du référentiel de formations qui nécessite l'intervention des personnels enseignants de l'Université de Bourgogne ou agréée par celle-ci.

Aucun impact financier.

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

Le Doyen renouvelle ses remerciements à Mme BOCCANFUSO pour l'intérim et informe l'assemblée que le nouveau Responsable des finances est recruté, il s'agit de M. GARRETA, il doit prendre son poste en juillet prochain.

IV. SCOLARITÉS

Le Doyen donne la parole à Mme HOUTMANN pour un résumé des points abordés lors de leur comité pédagogique Odontologie du 14 mars.

- **Odontologie :**

La proposition de modifier pour le premier cycle les maquettes DFGSO2 et DFGSO3 ont été validées. Découpage de 2 UE trop volumineuses en 2 petites UE à la demande des étudiants. (cf compte-rendu en annexe)

Certains changements ont également été validés concernant les modalités de contrôle de connaissances :

Modifications MCC induites : au premier cycle on distingue un bloc théorique fondamental et un bloc théorique odontologie. Sachant que les UE théoriques se compensent entre elles la décision a été prise de mettre en place une note minimum pour validation de 8/20 pour le bloc odontologie.

Cette note minimum sera aussi appliquée au deuxième cycle où les matières sont toutes odontologiques.

DFGSO2 en contrôle continu unique en TP au premier semestre. Validation de la suppression de l'épreuve terminale.

Les fiches filières sont en refontes et seront transmises à la scolarité.

Le temps de l'épreuve de TP de 2^{ème} session de 3 heures est également validé.

La question des stages hospitaliers au second cycle a été abordée : la validation du stage est faite par semestre, stage non validé engendre un semestre non validé donc un redoublement.

Concernant le livret clinique une discussion s'engage : pour éviter l'intégration des notes de stages de façon manuelle il faudrait réfléchir à une évolution vers une numérisation des fiches d'évaluation.

Un outil informatique pourrait remplacer le papier, peut-être interroger les étudiants en numérique.

Le but serait ensuite d'avoir un outil commun pour toutes les spécialités.

Le doyen remercie Mme HOUTMANN pour son intervention et passe la parole à M. LESNIEWSKA pour un résumé de leur comité pédagogique de Pharmacie du 8 mars.

- **Pharmacie :**

- Plusieurs informations générales ont été présentées lors de ce comité :
 - . Fiche RNCP validée par DGSIP, enregistrement auprès de France Compétences le 15 mars
 - . Charte de déontologie : retour des Affaires juridiques de certaines universités → Identification de 26 points de blocage
 - . Présentation des modalités de concours aux 26 prix et bourses en 2024 attribués par l'Académie de Pharmacie
 - . Entente France-Québec : 3 facultés françaises retenues : Dijon, Angers et Lille.
 - . Comparaison des maquettes d'enseignement : Gap réduit en termes de formation.
- Une présentation Licence UE Master : « Décarbonation des produits de santé » par Ali ASSIFAOU et Fabrice NEIERS
La présentation de cette UE aura également lieu au prochain comité pédagogique de Médecine le 30 avril.
- Mise à jour des fiches UE et filière :
PH2, PH3, PH4, PH5, PH6

(cf compte-rendu en annexe)

Une discussion s'engage concernant l'empreinte carbone. M. LESNIEWSKA informe les participants que le prix d'un bilan carbone effectué par une entreprise privée est de 8000 €.

L'uB devra également faire son bilan carbone avant novembre 2024 (information du vice-président de l'uB).

Une UE optionnelle existe déjà concernant la sensibilisation au développement durable.

Un étudiant informe l'assemblée qu'un document support santé environnement existe : « comment intégrer le développement durable dans ses activités » source : Université de Franche Comté, coordinatrice du pôle fédératif de recherche, Madame LARA DESTAING.

M. LESNIEWSKA ayant terminé le résumé du comité pédagogique, M. Le Doyen reprend la parole pour exposer à son tour le compte-rendu du comité pédagogique de Médecine du 6 Mars.

- **Médecine :**

Les points suivants ont été abordés :

- Suite à la proposition de la mise en place d'une **UE Langue des signes**, l'entreprise dirigée par Mme MONDANGE est venue présenter ses actions pour l'apprentissage de la LDS, exposer ses ateliers et ses cours qui pourront être proposés pour la formation en plusieurs séances par groupe pour un total de 60 heures.

Le Docteur MILESI est également intervenu, il est le seul à proposer des consultations pour les sourds et les malentendants sur la Bourgogne Franche Comté. Il accepte de s'investir dans cette formation concernant la sensibilisation et l'évaluation des étudiants.

Une demande de financement auprès de l'ARS est en cours et cette UE serait ouverte si possible en septembre prochain.

- Mme DUVILLARD a présenté la proposition d'intégration de l'odontologie dans le master 1 Santé. Cette intégration pourra avoir lieu à la rentrée prochaine.

- Le sujet des absences d'enseignants au premier cycle a été abordé par M. ORTEGA. Des mesures sont à mettre en place pour palier à ce problème.

- Mme CALLANAN a été nommée enseignant référent au programme SCORE.

- Mme MARIET a présenté la formation socle au numérique en santé pour les étudiants en PC3 pour la modification des UE 15 et 16.

V. Questions des étudiants :

Le Doyen donne la parole aux étudiants :

Ils ont reçu leur note des ECOS mais souhaiteraient connaître leur note par stations. Le Doyen leur répond que ce n'est pas prévu. La seule note communiquée est la note globale.

En revanche le Doyen les informe qu'un debriefing va être organisé par M. AUDIA afin de les aider à améliorer leur score.

Le Doyen informe l'assemblée que seulement 3 % des étudiants à l'uB n'ont pas validés leur épreuve alors que la moyenne nationale est de 6 %.

Les étudiants n'ayant pas d'autres questions le Doyen aborde la partie questions diverses.

VI. Questions diverses :

La commission du jury passerelle dispenses d'étude a eu lieu le 3 avril dernier.

Les oraux auront lieu les 24 et 29 avril pour les passerelles.

Nombre retenu en Médecine : 31 et 6 en dispenses d'étude

Nombre retenu en Pharmacie : 12 et 3 en dispenses d'étude

Nombre retenu en Odontologie : 5 et 2 en dispenses d'étude

Et 2 dispenses d'étude en Maïeutique

La CPH du 28 mars s'est bien déroulée les postes CCA HU ont été attribués, il y a eu plus de candidatures que de postes (+ 6 candidatures).

Le poste de CCA Territorial de Chalon-sur-Saône reste encore à pourvoir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 18 H 45